

Association Les Jardiniers en Pays d'Auge



Mise en place des Ateliers de l'Entraide pour nos Adhérents

(Sur une idée originale de notre regretté François MOYSES)

Dans le cadre des ateliers de l'association nous vous proposons une nouvelle formule de rencontres participatives nommée « **les Ateliers de l'Entraide** ».

Quelle différence principale avec les ateliers habituels ?

Les ateliers durant l'année sont proposés à l'initiative des membres du bureau de l'association et se déroulent chez l'un ou l'autre membre du bureau ou chez un de nos partenaires (taille des arbres fruitiers, plantation, greffage, aide à la création de massif, à la création de potager, tout ce qui tourne autour du jardin...).

Comment ça s'organise ?

- Chaque adhérent qui le souhaite (et qui possède les supports le permettant) peut faire remonter, dès à présent, sa proposition sur les thèmes cités en exemple ci-dessous, (liste non exhaustive) auprès d'un membre du bureau.
- Celle-ci fera l'objet d'une pré-visite pour évaluer la pertinence de l'action proposée et son intégration dans un atelier de l'entraide (JEPA).
- Ces ateliers de l'entraide se dérouleront chez l'adhérent et seront délocalisés et animés, chez ces mêmes adhérents par un binôme : un membre du bureau et l'adhérent (s'il le souhaite).
- Zone d'intervention : Environ 30 km autour de Lisieux.

Pourquoi Entraide... ?

Il s'agit d'apporter :

- Une **aide technique** (conception et simulation de projets, schématisation d'implantation, acquisition de connaissances techniques...) aux adhérents étant à l'origine des demandes. Chaque étude se fera en lien direct avec les conditions particulières des lieux : **souhaits du propriétaire**, particularité de la propriété, conditions écologiques locales...
- Une **aide pratique** sous la forme d'une **participation active de la part des personnes présentes** à l'atelier.
(Ceux parmi vous qui étaient présents à l'atelier « mise en place d'une mare naturelle » animé à Saint-Martin-de-Mailloc ont eu un aperçu de cette nouvelle formule)

Liste non exhaustive des thématiques susceptibles de faire l'objet de ces ateliers de l'entraide :

- La taille des arbres fruitiers
- La taille des rosiers
- Le greffage (différents types de greffages sur fruitiers divers)
- La plantation à racines nues d'arbres fruitiers
- La création d'un potager (conception et premiers actes)
- La création d'un verger (conception et premiers actes)
- La création ou embellissement d'un jardin fleuri et mellifère (conception et premiers actes)
- ...

Bien entendu la liste des ateliers ci-dessus n'est pas exhaustive.



Ce que ces ateliers peuvent apporter :

Ces ateliers seront **source de convivialité** sous la forme **d'échanges entre participants** (ce qui existe déjà par ailleurs au sein de nos animations)

La majorité de ces ateliers pourront durer soit une demie journée ou soit la journée entière avec pique-nique collectif sur les lieux de l'adhérent proposant l'atelier d'entraide pour la journée.
(ex. : atelier de l'entraide du 11 janvier 2025)

Ce que ne seront pas ces ateliers de l'entraide :

Ces ateliers de l'entraide **n'auront pas pour objectif d'exécuter la totalité des travaux**. En effet, l'association n'a pas vocation, ni à exécuter les travaux à la place du propriétaire des lieux ni à remplacer le travail professionnel d'un entrepreneur ; seules quelques actions, à titre d'exemples pédagogiques, seront engagées.

Ces ateliers ne feront pas l'objet d'**aucune demande de participation financière** (gratuit pour nos comme pour nos ateliers habituels)



Chaque action sera enregistrée au sein de l'association comme une **expérience locale** et sera susceptible de servir de **support pédagogique dans le cadre d'un suivi (post-atelier)**.

Enfin, une petite collation (ex. : boissons, desserts...) pourra être offerte par le maître des lieux à titre de reconnaissance de l'action collective menée à son profit.



Chaque atelier de l'entraide fera l'objet d'un **compte rendu qui sera validé par l'adhérent à l'initiative de l'atelier** et sera adressé personnellement à chacun des participants à l'atelier et sera mis à disposition de l'ensemble des adhérents de l'association sur le site Internet illustré de **photos prises lors de l'atelier**.

Alors, à présent, faites vos propositions, nous sommes à votre écoute !

Validé par le président de l'association Thierry BELLIARD (signature)

Date : 07 novembre 2024

Rappel :

MEMBRES DU BUREAU :

Thierry BELLIARD	Président	06 32 96 55 08	thierrybelliard14@orange.fr
Patrick CLERET	Secrétaire	06 72 56 61 17	jepa.patrick@orange.fr
Béatrice MAYET	Trésorière	06 78 15 11 72	beatrice.mayet@sfr.fr
Lydia CHARRIER	Chargée de Communication	06 71 96 39 78	jepa.charrier@outlook.fr



DEMANDE D'ETUDE
POUR UN ATELIER D'ENTRAIDE POUR NOS ADHERENTS
A nous retourner

NOM

PRENOM

N° D'ADHERENT

ADRESSE

TEL

ADRESSE MAIL

THEME PROPOSE